

# COMMUNE de MAIZIERES-LA-GRANDE-PAROISSE

## PLAN LOCAL D'URBANISME

### MODIFICATION N°1

### ZONAGE : Ensemble de la commune

Echelle: 1 / 10 000

Vu pour être annexé à l'arrêté n°17-070 du 13/11/17 soumettant à enquête publique la modification n°1 du PLU

Cachet et signature : Le Président, Eric VUILLEMIN

PLU approuvé le 20 Novembre 2012  
Modification simplifiée n°1 du PLU approuvée le 27 Mars 2013

Dossier du PLU réalisé par :



2 rue de la gare  
10 150 CHARMONT S/B.  
Tél: 03 25 40 05 90  
Mail : perspectives@perspectives-urba.com

Source fond de plan :  
- Vectorisation des planches cadastrales du territoire communal à partir des planches fournies par le cadastre.

### LEGENDE

	Limite de commune		Limite de zone
	Espace jardin		Emplacements réservés
	PPRI zone rouge (tracé à titre indicatif)		PPRI zone bleue (tracé à titre indicatif)
	Périmètre de zones bruyantes : - 100 m de part et d'autre de la voie ferrée - 30 m de part et d'autre de la RD 619		

### Définition des zones

<b>UA</b>	Zone urbaine à vocation mixte Habitat, artisanat, activités compatibles avec la zone
<b>UAe</b>	Zone d'équipements
<b>UX</b>	Zone d'activités économiques de l'aéroport
<b>UY</b>	Zone d'activités économiques "La glacière"
<b>UYa</b>	Secteur d'activités économiques isolé
<b>1AU</b>	Zone d'urbanisation future Les constructions y sont autorisées si les réseaux à proximité sont situés à la périphérie immédiate de la zone et que les conditions d'urbanisation apparaissent dans les orientations d'aménagement et le règlement.
<b>1AUd</b>	Secteur de la zone d'urbanisation future dédié à l'aménagement d'une aire de grand passage pour les gens du voyage
<b>2AU</b>	Zone d'urbanisation future L'ouverture à l'urbanisation est soumise à modification ou révision du P.L.U.
<b>AUY</b>	Zone d'urbanisation future à vocation économiques en complément de la zone industrielle de la Glacière
<b>2AUX</b>	Zone d'urbanisation future à vocation économiques en complément de l'aéroport
<b>2AUXa</b>	Zone d'urbanisation future à vocation économiques face à l'aéroport faisant l'objet d'une étude d'entrée de ville
<b>A</b>	Zone agricole
<b>Ae</b>	Secteur dédié aux équipements de maintenance et de fonctionnement des éoliennes
<b>Ah</b>	Secteur d'habitat isolé en milieu agricole
<b>N</b>	Zone naturelle et forestière
<b>Np</b>	Zone naturelle à protéger (Natura 2000, ZNIEFF, captage)



COMMUNE DE SAINT-JUST-SAUVAGE(Marne)

COMMUNE DE

DE

CLESLES(Marne)

COMMUNE DE ROMILLY-SUR-SEINE

Plan Nord

COMMUNE DE

Plan Sud

COMMUNE DE CHATRES

COMMUNE DE

COMMUNE DE

PARIS-LES-ROMILLY

COMMUNE

D'ORGINY-LE-SEC

